

Les grands enseignements du diagnostic - PLUi

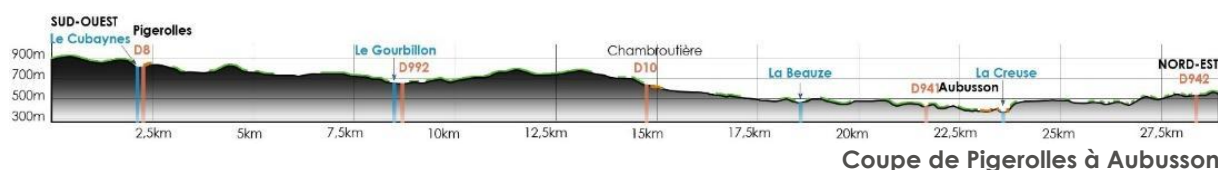
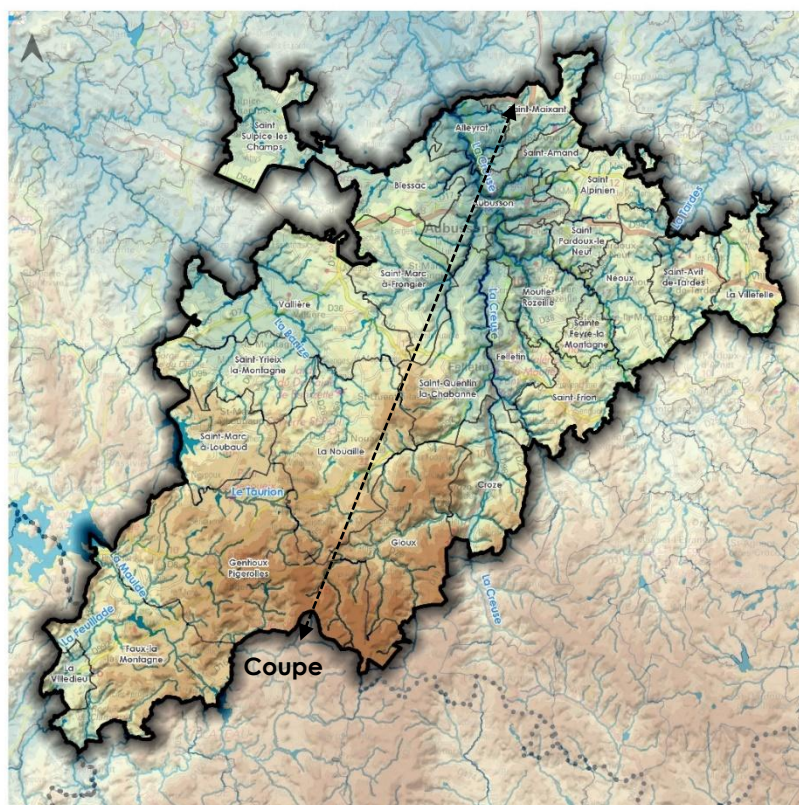
Les paysages

Les paysages : relief et hydrographie

En bordure du **Massif central**, le territoire de Creuse Grand Sud se distingue par une diversité de reliefs :

- Au nord : **collines bocagères** aux altitudes comprises entre 400m à 700m. Relief doux et ondulé.
- Au sud : la **Montagne Limousine** jusqu'à 850m d'altitude, marquée par des vallées pentues et des plateaux découpés.

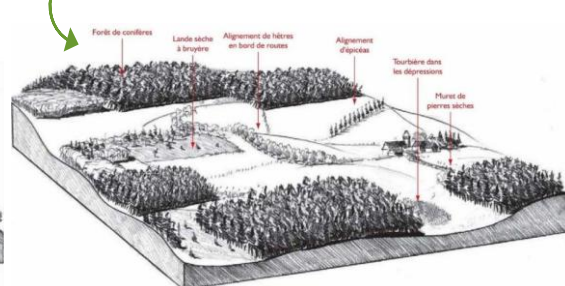
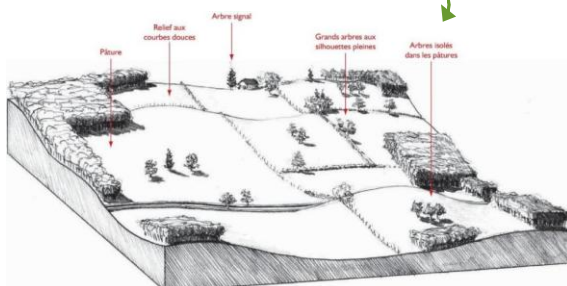
Le **réseau hydrographique est dense et ramifié**. Il façonne les paysages. L'eau est partout présente, même quand elle est discrète, cachée par la végétation dense. Les zones humides et tourbières montrent la richesse écologique du territoire.



Les grands enseignements du diagnostic - PLUi

Les entités paysagères

Deux ambiances animent le territoire : **influence montagnarde et campagne-parc**.



L'Atlas des Paysages du Limousin définit **4 unités paysagères sur le territoire** : les collines bocagères d'Aubusson, le pays de Crocq, le plateau de Millevaches et le pays des lacs.

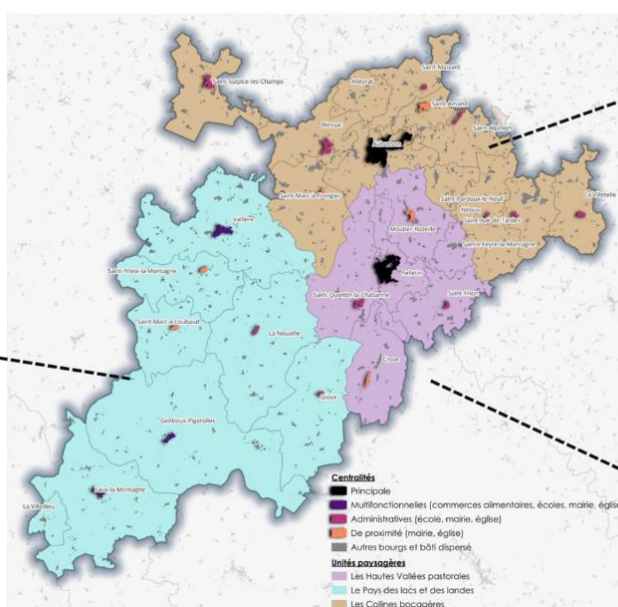
Le **paysage** a une valeur forte pour le territoire. Il est donc naturellement **un fil conducteur** du PLUi. 3 secteurs paysagers de travail ont été définis selon les unités paysagères et les modes d'habiter (comprenant aussi des sous-entités telles la vallée de la Creuse, de la Rozeille...) :

- **Le pays des Collines bocagères** : relief ondulé, bocage en déclin, paysages intimistes alternant entre prairies humides et bosquets
- **Le pays des Hautes vallées pastorales** : transition entre montagne et collines, bocage localement préservé entourant les villages aux pierres granitiques
- **Le pays des Lacs et des landes** : paysage contrasté entre couvert forestier dense et parcelle de lumière apportée par les plans d'eau



Le pays des lacs et des landes

La Villedieu
Faux-la-Montagne
Gentiloux-Pigerolles
La Nouaille
Gloix
Saint-Yrieix-la-Montagne
Vallière
Saint-Marc-à-Loubaud



Le pays des collines bocagères

Aubusson
Saint-Maixant
La Villetelle
Saint-Avit-de-Tardes
Saint-Sulpice-les-Champs
Saint-Alpinien
Saint-Amand
Blessac
Alleyrat
Néoux
Saint-Pardoux-le-Neuf
Saint-Marc-à-Frongier



Le pays des hautes vallées pastorales

Moutier-Rozeille
Felletin
Croze
Saint-Frion
Sainte-Feyre-la-Montagne
Saint-Quentin-la-Chabanne

Carte créée pour les ateliers de concertation, simplifiant les unités paysagères en fonction des limites

Le patrimoine paysager, historique et vernaculaire protégé

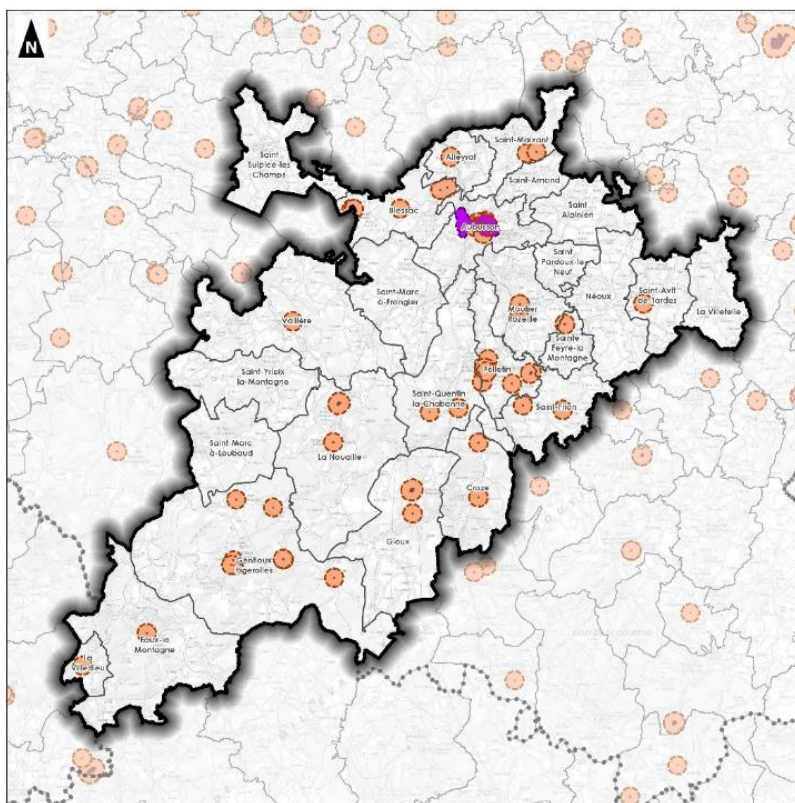
Patrimoine paysager protégé :

- **4 sites d'intérêt écologique et paysager** identifiés dans la charte du PNR de Millevaches en Limousin
- **18 sites emblématiques**, dont les vallées de la Creuse et de la Tardes, le lac de Lavaud-Gelade, les tourbières de Gentiloux-Pigerolles...

Les grands enseignements du diagnostic - PLUi

Patrimoine vernaculaire protégé :

- Un site patrimonial remarquable (SPR) à Aubusson
- 3 sites inscrits et 3 sites classés tels que les Gorges de la Rozeille
- 57 monuments classés ou inscrits, majoritairement des édifices religieux, mais aussi des châteaux, des manufactures et des éléments funéraires. Sur les 26 communes, 18 abritent un monument historique.
- 2 zones de préemption archéologiques à Felletin



Petit patrimoine typique à protéger :

- **Patrimoine hydraulique** : lavoirs, fontaines, moulins, puits...
- **Patrimoine religieux et funéraire** : chapelles, églises, croix...
- **Patrimoine vernaculaire, domestique** : fours à pain, pigeonniers...
- **Patrimoine agricole** : granges, annexes agricoles, pêcheries...
- **Patrimoine seigneurial et civil** : châteaux, murets, portails...
- Arbres remarquables

Les perceptions paysagères depuis les axes de circulation

Les routes jouent un rôle essentiel dans la **découverte des paysages**.

Trois types de routes se distinguent :

- **Les grands axes** : vues alternantes entre paysages ouverts et vallées encaissées
- **Les routes-paysage** : ambiance variée, paysages ouverts. Plusieurs routes cheminent vers des vallées, des collines, des plateaux.
- **Les itinéraires de découverte** : sentiers pédestres et cyclables mettant en valeur le patrimoine naturel et bâti



Les grands enseignements du diagnostic - PLUi

Les bourgs et les villages

Bourgs vs villages ?

Les **bourgs** se distinguent des **villages** par leur rôle structurant, ils concentrent généralement les services, équipements, activités... La réalité n'est pas uniforme, une commune peut disposer de plusieurs bourgs. Le village assure plutôt un rôle résidentiel.

Principales typologies

Les ateliers de concertation ont mis en évidence **diverses formes de villages et de bourgs** selon leurs **caractéristiques** et **perspectives de développement** :

Les 6 formes de villages :

- Les villages agricoles et d'élevage
- Les villages de montagne
- Les villages touristiques et de loisirs
- Les villages en mutation
- Les villages figés
- Les villages neufs ou de lotissements récents

Les 4 formes de bourg :

- Les petits bourgs
- Les bourgs moyens
- Les bourgs multifonctionnels
- Les centralités (Aubusson et Felletin)



Atelier géographique 2025 – exemple de Saint-Marc à Loubaud et de Saint-Avit-de-Tarde

Etudes urbaines des communes

Plusieurs communes porteuses de projets de revitalisation se sont lancées dans la réalisation d'études de bourgs pré-opérationnelles, participatives et partagées. Pour mener les réflexions, une question commune : **Comment réhabiliter les centres-bourgs et redonner vie à l'habitat ancien aujourd'hui peu occupé ou vacant ?**

Cette démarche fondée sur la **participation citoyenne** a offert plusieurs **pistes d'action et lieux de projets** afin d'aller vers des **lieux de vie partagés**. C'est un socle d'étude précieux pour l'élaboration du PLUi qui permet d'apporter une **valeur sensible au projet**.

